

## Compte rendu Conseil de quartier Mâtel-Saint Roch mercredi 13 mars 2019

- M. le Maire,
- Eric Harismendy, Président du conseil Mâtel-Saint Roch,
- Hélène Lapalus, Vice Présidente du Conseil Mâtel Saint Roch, Adjointe en charge de la Jeunesse,
- Les membres du conseil de quartier Mâtel-Saint Roch,
- Lucien Murzi, Adjoint en charge de la Vidéo Protection et de la Vie Associative,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Frédéric Fournier, Responsable du Pôle Voirie, Eclairage, Signalisation, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Eric Harismendy accueille l'assemblée, et déroule l'ordre du jour.

### Un point voirie

Olivier Jandard détaille les diverses réalisations de voirie et leurs coûts, effectuées à la demande des conseillers. Document récapitulatif en pièce jointe qui apporte également des informations sur les travaux programmés sur le mois.

Questions de voirie :

- Michel Sautet sollicite un rappel aux commerçants et entreprises, de l'existence du parking St Roch, afin qu'ils incitent leur personnel à y stationner ; cela libèrerait des places dans le quartier pour leur clientèle.
- En réponse aux propositions d'un stationnement en zone bleue, M. le Maire précise que ce dispositif requiert un nombre conséquent d'agents verbalisateurs pour assurer la vérification. Par ailleurs, autre élément défavorable, les amendes de police en zone bleue sont perçues par l'Etat et non par la commune, tout en rappelant la recette de 800 000 €/an rapportée par le stationnement « classique » à la Ville de Roanne.
- Nids de poule importants impasse Branly (voie privée). Mme Gauthier a proposé des devis de réfection à ses voisins de rue mais ils n'ont pas souhaité partager ces dépenses jugées trop conséquentes.

### Les animations

La Fête de l'école est abandonnée au profit d'une toute nouvelle animation. Actuellement en réflexion, l'idée d'un repas dansant fin septembre, ou début octobre, sur le site du parking Saint Roch, est avancée.

### Questions diverses

- Devenir du Centre Social rue Branly. La Croix Rouge, actuellement implantée en centre ville dans des locaux trop exigus, est intéressée par un relogement sur ce site. La décision n'est pas encore connue.
- Plan bancs. Plusieurs conseils ont exprimé leurs propositions qui sont actuellement à l'étude.
- La voie verte. Les travaux d'aménagement débuteront en avril pour une mise en service souhaitée cet été.
- Les jardins Bénétière, il s'agit d'un terrain privé, le service Sécurité Santé Publique de la Ville s'était rendu sur le site suite à un signalement d'ambrosie ; cette plante n'a pas été identifiée. Le service procèdera à de nouveaux contrôles au printemps venu.

- Devenir du parking Saint Roch. A ce jour, l'association « A Petits pas » n'a pas informé la Ville de l'évolution de son projet.
- Pénurie médicale sur le quartier. Elle demeure certes. Toutefois, M. le Maire annonce l'arrivée de 6 médecins au Centre Hospitalier de Roanne.
- Devenir du commerce Gel 2000 définitivement fermé. Un bar à bières et vins pour vente et réception devrait s'installer prochainement.
- Nuisances diverses générées par les gens du voyage en bordure de l'Oudan. M. le Maire indique que le nouveau Procureur de Roanne a été saisi de cette situation.
- Devenir des locaux Besson. La société Sorofi s'y implantera et y installera son siège. La Ville a été sollicitée pour des aménagements du carrefour à proximité (phasage de feux et rond point).
- Les fortes rafales de vent hier faisaient claquer les fenêtres de l'ex-clinique Brossolette. M. le Maire rappelle que la Ville a procédé à la fermeture de ces bâtiments privés, pour sécuriser le site, dans l'attente d'une reprise par un investisseur. Les services se rendront à nouveau sur place pour contrôler la sécurité des lieux.
- Devenir du bâtiment de la Chambre de Métiers. Un projet de résidence pour séniors est en réflexion.
- Pas de destruction des bâtiments de Cité Nouvelle prévue en 2019.
- Devenir du commerce Auchan. Auchan, grande enseigne nationale, est actuellement dans une réelle difficulté économique. Ce commerce n'intégrera pas le projet Foch Sully dans lequel il n'a pas souhaité investir et fermera. La Ville est actuellement en discussion avec 3 autres enseignes, et recherche les meilleurs moyens, en lien avec Pôle emploi, de reclasser les 37 personnels d'Auchan.
- Madeleine Gauthier informe de sa tenue de permanences à vocation sociale. A cet égard, elle recherche des informations sur les dispositifs existants pour aider les publics en difficultés. A cet effet, elle sera prochainement reçue par Lucien Murzi.
- Michel Sautet exprime son regret d'un manque de stationnement en hyper centre pour les résidents. Il relaye la demande d'une résidente de la rue A. Coste de pouvoir bénéficier d'une place de stationnement à proximité immédiate de son appartement, rentrant du travail dans la nuit et craignant de mauvaises rencontres. *A réception de ce compte-rendu, une solution a été trouvée : la résidente prendra un abonnement au parking Salengro avec une tolérance de stationnement en partie basse du parking Charles de Gaulle, située à 100 m environ de la rue A Coste. Cette solution répond parfaitement aux attentes de M. Sautet.*
- Rue de Provence : manque de places pour personnes handicapées et pour les services à la personne. M. le Maire rappelle les 253 places PMR existantes. Pour autant, la situation sera examinée.
- Eric Harismendy rappelle la chasse aux œufs de lundi 22 avril, organisée par le Conseil Bords de Loire sur le site de Varennes, et la participation du Conseil Mâtel sur cet évènement.
- Lucien Murzi indique qu'en l'absence du déploiement de fibre optique sur le quartier, des caméras ne pourront pas être installées, comme l'auraient souhaité les conseillers. Pour autant, le projet reste en vigueur et pourrait être à l'étude sur un prochain mandat municipal. Lucien Murzi rappelle le dispositif de participation citoyenne, qui demeure un outil au service de la sécurité du quartier, mais qui hélas compte peu de volontaires dans le quartier.

Eric Harismendy clôture la séance à 20h.

**Le prochain Conseil de Quartier Mâtel Saint Roch aura lieu  
Mercredi 12 juin 2019 à 18h30, école de Mâtel, rue de Charlieu,**